



**Fédération des femmes
du Québec**

Égalité pour toutes, égalité entre toutes

Autres propositions du CA

2019-2020

Champs d'action Démocratie, citoyenneté et prise de parole

Réforme du mode de scrutin

Considérant que la citoyenneté ne peut s'exercer si les droits ne sont pas respectés et si des inégalités subsistent, globalement nous visons à contrer les systèmes de domination et à lutter contre les obstacles structurels, afin que les droits des femmes soient respectés, qu'elles exercent pleinement leur citoyenneté et qu'elles participent pleinement à la vie démocratique.

Considérant que le gouvernement de la CAQ à l'intention de s'opposer fermement a intégré la parité dans la nouvelle réforme électorale

Considérant que plusieurs organisations s'entendent que le projet de loi doit inclure des mesures concrètes et vérifiables quant à l'atteinte de la parité et de la diversité

Considérant que le projet de loi sera déposé bientôt (d'ici octobre ?)

Attendu que la FFQ s'est donné l'orientation de « Repenser et transformer les institutions démocratiques, notamment la démocratie représentative, contribuer à l'émergence de formes de démocratie participative, directe et délibérative ; rendre justes et égalitaires les lieux de pouvoir »,

Attendu que la FFQ vise la justice et l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples.

Attendu que la FFQ travaille à favoriser le développement de la pleine autonomie de toutes les femmes et la reconnaissance véritable de l'ensemble de leur contribution à la société,

Attendu que la FFQ lutte pour l'émancipation des femmes et l'affirmation de leur droit à une participation intégrale et libre à la vie sociale, culturelle, politique et économique,

Attendu que la FFQ se veut représentative du pluralisme de la société québécoise et de la diversité du mouvement des femmes, particulièrement des femmes marginalisées ou vivant des oppressions multiples,

Attendu que la FFQ milite, pratiquement depuis sa fondation, pour la parité et le changement du mode de scrutin et qu'il importe de garder ces enjeux dans l'actualité,

Attendu que ses positions récentes sont le fruit de la concertation avec des organisations alliées et qu'elles doivent être actualisées selon l'approche intersectionnelle dans ce même esprit de concertation,

Attendu que la FFQ s'est donnée comme orientation de « contribuer à la démocratisation de l'information, de l'éducation et des médias, notamment en favorisant l'expression, la diffusion et la prise en compte de la parole des femmes et des analyses féministes » et de « revendiquer de l'État qu'il agisse comme gardien des communs et du respect des droits »,

Attendu que la FFQ intervienne dans l'espace public pour défendre les droits des femmes et dénoncer les mesures qui peuvent nuire à l'atteinte de l'égalité pour toutes les femmes.

Attendu que la FFQ a signé une entente solennelle de solidarité avec Femmes autochtones du Québec en 2004,

Attendu que les expériences des femmes autochtones au Québec et partout ailleurs au Canada sont ancrées dans la marginalisation et la discrimination sociale et systémique,

Attendu que la volonté de la FFQ de « respecter le droit à l'autodétermination des peuples autochtones »

IL EST PROPOSÉ :

1. QUE la FFQ poursuive son travail d'analyse féministe sur les interactions entre la réforme du mode de scrutin et l'obtention d'une représentation politique paritaire et qu'elle mette à jour ses positions en y intégrant l'approche intersectionnelle, en collaboration avec les organisations intéressées par ces enjeux, pour que la réforme du mode de scrutin représente un gain féministe.
2. QUE la FFQ suive l'évolution de la stratégie gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et d'égalité entre les femmes.
3. QUE la FFQ réalise du matériel d'éducation populaire sur le mode de scrutin, permettant aux personnes et organisations alliées de s'approprier cette analyse et de l'intégrer dans leurs interventions publiques.
4. QUE la FFQ se prépare à prendre publiquement la parole pour intervenir sur le mode de scrutin, la parité et la diversification de la classe politique
5. QUE la FFQ, dans la lignée de son alliance avec FAQ, travaille avec FAQ sur ce dossier, dans la mesure du possible (c'est à dire en respectant les choix d'allocation de ressources de FAQ).



Champ d'action Féminisme, bien-vivre, écologie et économie

Sécurité et autonomie économique

CONSIDÉRANT que la FFQ s'est donné comme orientation « d'agir afin de protéger les communs, en développant une gestion par et pour les communautés ainsi qu'une responsabilité collective des ressources naturelles et sociales, basées sur l'égalité, la justice sociale et la solidarité »;

CONSIDÉRANT que les choix gouvernementaux récents en matière de lutte à la pauvreté et de revenu minimum garanti risquent de creuser les injustices et les inégalités;

Considérant que la lutte à la pauvreté et la réduction des inégalités sont essentielles pour assurer l'égalité entre les humain·es, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples;

Considérant de plus que le gouvernement de la Coalition Avenir Québec envisage de déposer un projet de loi sur la proche aide à l'automne 2019;

IL EST PROPOSÉ :

1. QUE la FFQ assure une représentation active au sein de la Coalition pour la conciliation famille-travail-études (CFTÉ);
2. Que la FFQ poursuive son travail d'analyse féministe sur le revenu minimum garanti et finalise la production (déjà entamée) et la diffusion d'un document sur le sujet.



Luttes des femmes pour la terre et pour la défense des territoires

CONSIDÉRANT l'orientation de la FFQ « d'articuler une vision féministe, anticapitaliste et anticolonialiste de la relation des humain.es avec la Terre, en l'ancrant dans des actions concrètes et en développant des alliances avec d'autres mouvements engagés dans les luttes écologistes au Québec »;

CONSIDÉRANT l'importance d'appuyer les luttes menées actuellement par des femmes contre les projets dévastateurs des multinationales dans le domaine de l'extraction des ressources sous-terraines, notamment dans les pays du Sud;

IL EST PROPOSÉ :

1. QUE la FFQ développe, en collaboration avec les organisations alliées ayant pris part à la rencontre internationale Femmes en résistance contre l'extractivisme en avril 2018, une prise de position sur l'extractivisme et qu'elle la soumette à ses membres;
2. QUE la FFQ produise, dans la mesure du possible, un outil accessible sur l'écoféminisme afin d'en faciliter l'appropriation par ses membres, en mettant en évidence l'épuisement de la Terre causé, entre autres, par le paradigme de la croissance plutôt que celui du bien vivre;
3. Que la production de cet outil soit l'occasion, dans la mesure du possible, d'une réflexion politique avec les membres de la FFQ sur la division sexuelle des tâches, en ce qui a trait aux gestes citoyens éco-responsables effectués dans la sphère domestique, et aux inégalités qui subsistent entre les genres;
4. QUE la FFQ participe à des actions autour de la Journée de la terre en avril 2020 et se joigne à la préparation de la Marche mondiale des femmes 2020.

